



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**NOUVELLE
PROGRAMMATION**

FEADER

2023-2027

en Auvergne-Rhône-Alpes

**Plus que jamais, la Région
est aux côtés de ses agriculteurs.**

auvergnerhonealpes.fr

Un budget total d'1 milliard d'euros sur 5 ans en Auvergne-Rhône-Alpes

« En Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons une priorité claire : défendre et soutenir nos agriculteurs. Dans cet objectif, nous mobilisons tous les leviers d'action dont nous disposons. Le programme FEADER est l'un d'eux. Grâce à notre bonne gestion des fonds européens, à l'effort budgétaire de la Région et aux contributions financières des Départements, nous sommes aujourd'hui en mesure de déployer des investissements massifs au service de nos agriculteurs. Ainsi, pour cette programmation 2023-2027, la Région fléchera prioritairement ces financements pour assurer le renouvellement des générations, relocaliser nos productions et défendre notre souveraineté alimentaire, moderniser nos exploitations et soutenir les investissements de nos agriculteurs, ou encore, accompagner les acteurs du monde agricole dans l'adaptation au changement climatique. Parce que, dans mon esprit, il ne peut y avoir de France prospère sans une agriculture forte et dynamique, la Région sera toujours à vos côtés pour vous aider à relever les défis de demain. »



Laurent WAUQUIEZ
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

6 grandes priorités régionales

PRIORITÉ N°1 :



Assurer l'installation d'une nouvelle génération avec la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) la plus importante de France

Objectifs 2023-2027 : soutenir :

- **4000** jeunes par une DJA lors de leur installation
- **800** projets de transmission de savoir-faire, entre un agriculteur expérimenté et un porteur de projet d'installation
- **30** projets collectifs pour la protection du foncier agricole

36M€ / an

PRIORITÉ N°2 :



Aider les investissements des agriculteurs pour dynamiser et sécuriser la production agricole régionale

Objectifs 2023-2027 : soutenir :

- **8 500** projets d'investissements dans les exploitations agricoles
- **1 300** exploitations agricoles engagées dans une Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) forfaitaire
- **2 000** projets d'investissements collectifs agricoles, dont **600** dans les espaces pastoraux

84M€ / an

PRIORITÉ N°3 :



Relocaliser la production alimentaire régionale

Objectifs 2023-2027 : soutenir :

- **1 800** projets d'investissement dans les productions végétales à enjeu de souveraineté alimentaire
- **1 700** projets d'investissement pour la valorisation des productions agricoles, dont **200** dans l'industrie agroalimentaire
- **160** projets coopératifs et collectifs valorisant les produits agricoles, dont **40** pour la promotion des Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO)

30M€ / an

PRIORITÉ N°4 :



Valoriser la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes pour remplacer les importations de bois

Objectifs 2023-2027 : soutenir :

- **450** opérations de desserte, dont ceux spécifiques à la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)
- **250** projets d'investissements d'entreprises de travaux forestiers ou d'exploitations forestières
- **180** projets d'investissement de transformation du bois

11M€ / an

PRIORITÉ N°5 :



Soutenir les projets de territoires LEADER

Objectifs 2023-2027 : soutenir :

- **4 000** projets de **12** Groupes d'Actions Locales

19M€ / an

PRIORITÉ N°6 :



Développer l'innovation pour répondre aux défis de demain : qualité des produits, changement climatique, performance

Objectifs 2023-2027 : soutenir :

- **450** projets d'innovation territoriale
- **40** projets de recherche appliquée

7M€ / an

Un fonds de garantie pour favoriser l'accès au crédit dans les secteurs agricole et forestier.

Objectifs :

- Faciliter le financement bancaire de **1 000** à **1 800** projets d'investissement par des conditions préférentielles de garantie des prêts.

8M€ / an

La Région simplifie vos demandes d'aides

À PARTIR DE JANVIER 2023, FAITES VOS DEMANDES D'AIDES DE MANIÈRE SIMPLE ET RAPIDE DEPUIS CHEZ VOUS !



• **Un seul moteur de recherche pour toutes les aides sur le site**

auvergnerhonealpes.fr/aides



• **Des demandes d'aides simplifiées** faites en ligne en quelques clics, à partir des principales caractéristiques du projet et un même espace personnel pour toutes vos demandes d'aides et le suivi de leur traitement



• **Dans de nombreux cas, une aide forfaitisée** versée après vérification de la réalisation du projet et de ses caractéristiques

Pour toutes vos questions et vos demandes d'aides, la Région est à vos côtés et vous répond.

- Pour un projet d'installation en agriculture : installation.DAFA@auvergnerhonealpes.fr
- Pour un projet de production agricole : productions.agricoles.DAFA@auvergnerhonealpes.fr
- Pour un projet de production alimentaire : alimentation.DAFA@auvergnerhonealpes.fr
- Pour un projet forestier ou de transition agricole (hydraulique, pastoralisme, agroforesterie) : transitions.forêt.DAFA@auvergnerhonealpes.fr
- Pour un projet LEADER : leader@auvergnerhonealpes.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Région ou auprès de votre chambre d'agriculture.



auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



UNION EUROPÉENNE